

Paris, le 11 mars 2016

Monsieur Philippe Wahl
Président-directeur général
de la Poste



Monsieur le Président-directeur général,

Je vous sollicite suite à la décision de la direction de la Poste des Hauts-de-Seine de réduire les horaires d'accès au bureau de Poste de Clamart Principal.

Désormais, en effet, le bureau de poste en question ouvre à 9h00 au lieu de 8h00 et ferme le midi entre 12h00 et 14h00.

Cette décision est très surprenante car elle empêche l'accès à un service public avant 9h00 et entre 12h00 et 14h00, alors même que ces horaires sont les seuls où certains des citoyens peuvent se rendre au bureau de poste.

Cela est d'autant plus étonnant que cette réduction de l'amplitude horaire d'ouverture a des conséquences extrêmes néfastes. Sans être exhaustif, on pourra évoquer la démultiplication des files d'attente et la dégradation du service et de l'accueil.

Cette décision de La Poste et les difficultés qu'elle engendre ont d'ailleurs donné lieu à une importante mobilisation citoyenne et politique. En effet, une pétition rejetant cette décision a réuni 1650 signatures à ce jour. Le Conseil municipal de Clamart, en outre, a adopté un vœu en ce sens. Vœu adopté à l'unanimité.

Par ailleurs, même si La Poste du statut de société anonyme, il n'en reste pas moins que votre actionnaire principal est l'Etat, garant de l'intérêt général, et que le service postal est un service public essentiel pour les citoyens qui doit donc être géré en conséquence.

Philippe KALTENBACH
—
Sénateur
des Hauts-de-Seine
—

En conséquence, je vous demande de vous saisir personnellement de ce dossier et de revenir sur cette décision qui met en péril l'accès des habitants de Clamart au service public postal.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président-directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe KALTENBACH